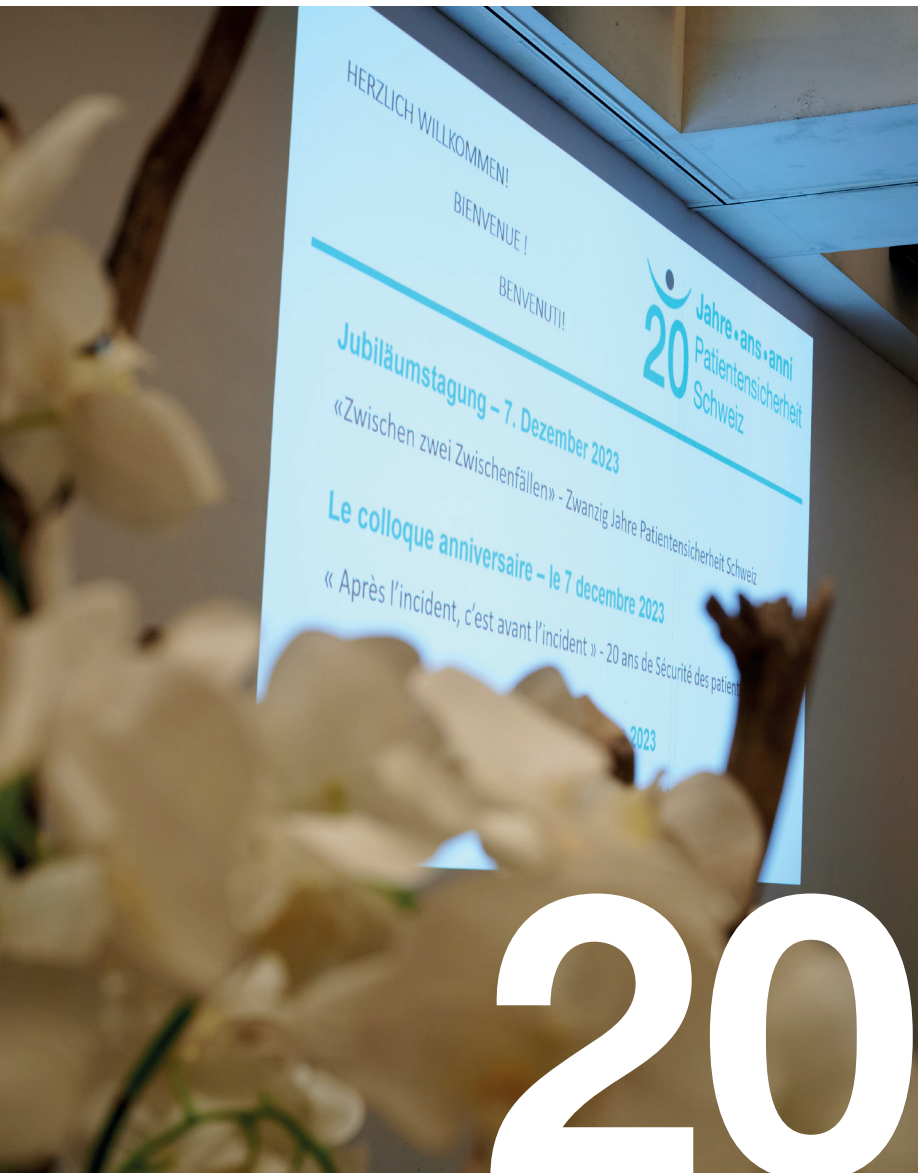




patientensicherheit schweiz
sécurité des patients suisse
sicurezza dei pazienti svizzera



2023

Rapport annuel

20 ans de Sécurité des patients Suisse – Collaboration et innovation, les clés du succès

Madame, Monsieur,

Cela fait 20 ans que notre fondation s'engage pour la sécurité des patient-e-s en Suisse. À l'occasion de cet anniversaire, nous avons pu clore 2023 sur une note positive avec un congrès passionnant sur le thème : « Après l'incident, c'est avant l'incident ».

2023 a été encore une année porteuse de beaucoup de changements : alors que la direction et l'équipe ont pu se stabiliser au cours de l'année, de multiples changements parallèles ont été à l'ordre du jour sur le plan de l'infrastructure et des processus internes. Outre un nouveau site web et de nouvelles structures informatiques et de support, un changement d'une dimension particulière nous attendait en octobre : le déménagement dans les nouveaux bureaux au 31 de la Nordstrasse à Zurich. En dépit de ces nombreuses changements, l'équipe du secrétariat général nous a permis cette année encore de réaliser une multitude de projet novateurs. Souvent dans des délais très brefs et avec des ressources limitées, mais toujours avec beaucoup de passion et un fort engagement – nous les remercions pour ce formidable engagement !

Dans ce rapport annuel, nous passons en revue une année riche en événements au cours de laquelle nous avons pu poursuivre des projets et des activités établies, tout en lançant de nouveaux projets novateurs et pratiques : après un départ passionnant grâce au Global Summit on Patient Safety à Montreux, et en parallèle des deux programmes de base nationaux « Production et allocation de connaissances » et « Monitoring et réduction des risques », nous nous sommes consacrés intensivement à la culture juste et avons mis-en-œuvre nombre de projet utiles pour la promotion de la sécurité des patient-e-s. Nous vous invitons à lire nos articles qui s'y rapportent – notamment sur la semaine d'action, notre nouvelle plateforme de déclaration PatBox.ch et les nouveaux formats CIRNET, comme les « Incident Talks » et les « Quick-Infos ».

Nos cordiaux remerciements vont au Conseil de fondation et à nos organisations fondatrices, ainsi qu'à toutes les autres organisations partenaires et acteur-ric-e-s de la santé qui cette année encore nous ont soutenu aussi activement et avec autant de passion. Nous remercions en outre la Confédération, les cantons et la Commission fédérale pour la qualité (CFQ) pour leur précieux soutien. Nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre cette collaboration importante pour la sécurité des patient-e-s au cours de cette année également. Nous nous attacherons à créer de nombreuses possibilités de dialogue avec vous afin que nous puissions nous engager ensemble davantage pour une meilleure sécurité des patient-e-s en Suisse.

Merci pour votre soutien précieux et engagé en faveur de la sécurité des patient-e-s en Suisse.

Table des matières

Programmes de base nationaux	3
Semaine d'action 2023	5
Recherche & développement	7
CIRNET	10
Événements et cours	12
Nouveaux locaux pour de nouvelles opportunités	15
Organes	16
Finances	17



Dre Annemarie Fridrich
Directrice



Dr Thomas Steffen
Président

Source des images :

Jasmin Himmel Photography (photo de couverture; p. 13; p. 16);

Fondation Sécurité patients Suisse

Programmes de base nationaux

Les programmes de base nationaux ont pour objectif de garantir des fonctions performantes de surveillance des risques, d'innovation, de développement, de sensibilisation et de transfert de connaissances dans le domaine de la sécurité des patient-e-s et du développement de la qualité.

programme de base national

Production et allocation des connaissances

Mandat de la CFQ, le programme de base national « Production et allocation des connaissances » comprend deux axes : les activités de diffusion des connaissances et le suivi des tendances et des risques en lien avec la sécurité des patient-e-s.

Durée :	fév 2022 – déc 2024
Budget :	CHF 1 292 400
Gestion :	Dre Annemarie Fridrich
Financement :	Commission fédérale pour la qualité

Diffusion des connaissances

Sécurité des patients Suisse favorise la diffusion des connaissances et la transmission de l'expertise scientifique en développant des offres ciblées de sensibilisation, de conseil et de formation. La fondation a répondu aux nombreuses sollicitations de fournisseurs de prestations des secteurs les plus divers, organisé des événements d'apprentissage et des exposés sur le thème de la sécurité des patient-e-s, diffusé des outils d'anciens programmes et projets, et réalisé des cours ERA (cf. [page 12](#)).

Suivi des tendances

Au cours de la période du programme de 2022 à 2024, Sécurité des patients Suisse élabore annuellement une revue de la littérature sur les tendances et les risques nationaux et globaux liés à la sécurité des patient-e-s. Revue que publie ensuite la CFQ. Dans ce cadre, il s'agit de saisir, analyser

et évaluer systématiquement les risques, les faits probants relatifs aux approches possibles et les développements méthodologiques centraux qui se dessinent. En 2023, à la demande de la CFQ, la thématique de la deuxième revue de la littérature a été élargie et consacrée à la sécurité des patient-e-s en général. La revue de la littérature a englobé des suivis à divers niveaux et inclu à la fois la littérature internationale, les programmes nationaux et les bases de données nationales d'autres pays. En outre, des dialogues sur la pratique avec des expert-e-s suisses ont permis de réunir des expériences et des conclusions pertinentes de divers secteurs en matière de sécurité des patient-e-s. L'approche méthodologique a été adaptée selon les expériences de la première revue de la littérature de 2022 : un dialogue sur la pratique a été réalisé en Suisse romande en complément de celui en Suisse alémanique (22 participant-e-s au total). Le screening des programmes nationaux d'autres pays a été réalisé par le biais d'une enquête en ligne auprès de 108 expert-e-s et a porté sur les programmes nationaux de mise en application dans leurs pays, pertinents du point de vue de la sécurité des patient-e-s (taux de retour 17 %). Le screening des bases de données pertinentes a par ailleurs été nouvellement étendu aux données de l'Organisation Suisse des Patients OSP, de la Concret AG et des Patient Safety Indicators (PSI) Suisse.

La revue de la littérature 2023 est publiée sur [le site de la CFQ](#).

Perspectives

L'offre de formation et de conseil destinée aux fournisseurs de prestations est appelée à être poursuivie et publiée de manière transparente sur le site de la fondation et sur d'autres canaux adaptés. S'agissant de la revue de la littérature 2024, un élargissement de l'analyse des bases de données et des registres est prévu, en particulier à d'autres domaines de soins en plus des soins aigus. Les dialogues sur la pratique 2024 incluront également les expert-e-s de la Suisse italophone. Enfin, un nouveau dialogue sur la pratique verra le jour avec des patient-e-s et des proches.

En savoir plus sur le projet

Monitoring et réduction des risques

Le programme de base national « Monitoring et réduction des risques » mise sur deux priorités : le monitoring continu des risques cliniques et les mesures visant à les minimiser. Il englobe en cela l'analyse et l'extension du CIRRNET ainsi que l'élaboration d'un concept pour une gestion uniforme des « never events » sur le plan national.

Durée :	fév 2022 – déc 2024
Budget :	CHF 2 154 000
Gestion :	Helmut Paula
Financement :	Commission fédérale pour la qualité

2023 a avant tout été l'année du développement conceptuel de solutions permettant de garantir à l'avenir aussi la saisie, l'analyse et le traitement de risques cliniques par la fondation Sécurité des patients Suisse.

Collecte des informations

Une première étape a vu l'élaboration des propositions sur la forme que peut prendre à l'avenir la collecte de données de risques prioritaires. L'échange au niveau mondial avec les associations réunies au sein de l'International Patient Safety Organisations Network a été très utile à cet égard. À l'avenir, le recours combiné à divers instrument a vocation à être étendu et ainsi à permettre d'acquérir de nouvelles connaissances.

Concepts de financement

Parallèlement au concept de collecte d'informations, des ébauches de futurs concepts de financement de ces prestations ont été établies. Ces propositions ont été discutées lors d'une table ronde réunissant des représentant-e-s de la CFQ, de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), des cantons, des faitières/associations des assurances-maladie et de l'association des hôpitaux H+. Aucune décision contraignante n'a encore pu être trouvée. Pour autant, les participant-e-s étaient unanimes : l'exploitation stable du CIRRNET présente un intérêt général et des solutions de financement fiables doivent être trouvées.

Standardisation des déclarations CIRRNET

En complément des activités précitées, des critères et des normes pour la transmission des déclarations CIRS des plateformes CIRS locales vers le CIRRNET ont été développés, donnant naissance comme moyen auxiliaire, à une aide à la décision pratique intégrant les questions fondamentales dans un algorithme. L'existence de cet instrument ne se limite pas au format papier. Divers fournisseurs de logiciels CIRS l'ont entretemps intégré dans le flux de travail numérique.

Nouvelles plateformes de communication et d'échange

Les connaissances acquises jusqu'ici dans le programme de base national ont révélé le souhait d'une plus grande interactivité au sein du réseau. Les plateformes de communication et d'échange récemment conçues, comme les [Incident Talks](#) et les [Quick-Infos](#), font déjà partie intégrante de l'exploitation courante du CIRRNET et sont activement utilisées (cf. [page 10](#)).

Perspectives

En 2024, l'élaboration de concepts pour la gestion future des « never events » sera mis prioritairement. D'importantes opportunités sont attendues dans ce cadre ; d'une part l'amélioration de la gestion de tels événements sur le plan local, et d'autre part la possibilité d'apporter une contribution importante au monitoring continu du risque sur le plan national.

En savoir plus sur le projet

Semaine d'action 2023

Patient-e-s en point de mire

L'édition 2023 de la semaine d'action pour la sécurité des patients s'est tenue du 11 au 17 septembre 2023 et s'est inspirée du thème de l'OMS : « Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité » pour la journée annuelle de la sécurité des patient-e-s le 17 septembre 2023.



Durée : juin 2023 – nov 2023
Budget : CHF 168 227
Gestion : Malinda Kocher
Financement : Commission fédérale pour la qualité

La semaine d'action 2023 a mis l'accent sur la participation des patient-e-s et de leurs proches aux soins de santé. L'encouragement actif d'une collaboration partenariale entre les patient-e-s et les spécialistes de la santé influe de manière positive sur la qualité du traitement et renforce ainsi en outre la sécurité des patient-e-s.

Pour la première fois, les organisations de sécurité des patient-e-s en Allemagne, en Autriche et en Suisse ont développé un slogan commun: « Plus de sécurité. Pour les patient-e-s. Avec les patient-e-s. »

Activités

À l'instar des années précédentes, les fournisseurs de prestations de tous les secteurs ont été invités à participer à la semaine d'action par une activité. Plusieurs possibilités s'offraient à cet égard : attirer l'attention sur le thème de la sécurité des patient-e-s par une action de visibilité en orange (par exemple l'illumination des bâtiments ou le port de l'autocollant rond de la semaine d'action). Comme les années précédentes, une boîte à outils a en outre été mise à disposition avec différents matériels, comme des visuels, des posters, des dépliants et des écrans de veille. Une activité

supplémentaire a été lancée au début de la semaine d'action, la « [PatBox.ch – la plateforme de déclaration pour les patient-e-s et leurs proches](#) » (cf. [page 6](#)).

« Qu'est-ce qui est important pour vous ? »

Établir une relation de confiance constitue le fondement d'une collaboration réussie avec les patient-e-s. C'est pourquoi, dans le cadre de la semaine d'action pour la sécurité des patients, les personnels de santé ont été invités à engager un dialogue avec leurs patient-e-s ou leurs proches pour faciliter l'établissement de la relation. La question « Qu'est-ce qui est important pour vous ? » pouvait en constituer le point de départ.

Cette question s'inscrit dans une campagne globale présentée pour la première fois en Suisse Alémanique et au Tessin. En Suisse Romande, la Fédération des hôpitaux vaudois FHV acquiert depuis cinq ans déjà des expériences avec cette campagne. Un webinar a présenté la campagne et rapporté des témoignages.



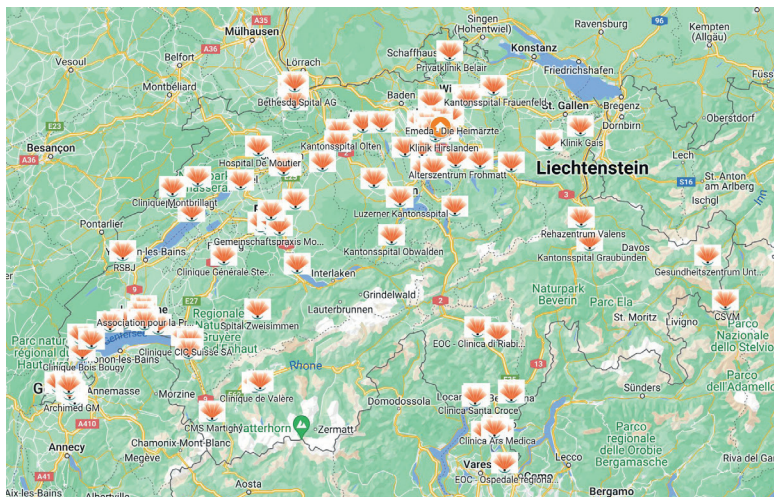
Participation

La semaine d'action pour la sécurité des patient-e-s 2023 a pu enregistrer près de 120 inscriptions d'établissements de santé. Il s'est avéré que l'étendue des secteurs représentés a augmenté par rapport à l'année précédente et que des établissements de différents domaines de soins se sont inscrits avec des activités : soins aigus (hôpitaux publics et privés), cliniques de réadaptation, soins de longue durée, soins ambulatoires (organisations de soins et d'aide à domicile), établissements de formation à la santé, cabinets ambulatoires (cabinets de médecins de famille, de physiothérapie, d'ergothérapie, etc.), sociétés pharmaceutiques, fournisseurs de moyens auxiliaires et pharmacies. Environ trois-quarts des établissements inscrits ont réalisé une action de visibilité en orange. La fondation Sécurité des patients Suisse se réjouit de la notoriété croissante de la semaine d'action et de sa présence accrue dans les médias sociaux (#patientsafetyswitzerland).

Perspectives

L'édition 2024 de la semaine d'action de la sécurité des patients aura lieu du 16 au 20 septembre. En référence au thème de l'OMS « Diagnostic safety » pour la journée mondiale de la sécurité des patients 2024, son slogan est « Diagnostic. Une affaire d'équipe ».

En savoir plus sur la semaine d'action 2023



Aperçu des activités sur le plan national des établissements pour la semaine d'action 2023

PatBox.ch – la plateforme de déclaration pour les patient·e·s et leurs proches

Démarrée comme un sous-projet de la semaine d'action de la sécurité des patients 2023, l'idée novatrice d'une plateforme de déclaration pour les patient·e·s et leurs proches a donné naissance à un projet pilote indépendant

tient-e·s a ainsi pu être prise en compte dès la conception de la plateforme de déclaration. Grâce à un don généreux, la plateforme a pu continuer à fonctionner au-delà du financement dans le cadre de la semaine d'action 2023.

Analyses

À intervalles réguliers, la fondation Sécurité des patients Suisse publiera des analyses anonymes des déclarations sous forme de PatBox.ch News. [Le premier rapport](#) est disponible depuis février 2024. Les fournisseurs de prestations intéressés peuvent demander à être informés d'éventuelles déclarations faites concernant leur établissement et de leur contenu. Nous attendons volontiers votre courriel à info@patientensicherheit.ch en cas d'intérêt.

Perspectives

En 2024, il est prévu d'augmenter la notoriété de la plateforme de déclaration et d'assurer la poursuite du financement du projet. Les prochaines étapes se dérouleront sous la direction de projet commune de la fondation Sécurité des patients Suisse et de l'OSP.



PatBox.ch

La plateforme de déclaration pour les patient·e·s et leurs proches

Promouvoir la voix des patient·e·s

PatBox.ch est la première plateforme en Suisse permettant aux patient·e·s et à leurs proches de faire anonymement part de leurs expériences personnelles dans le système de santé. Elle vise ainsi à renforcer la voix des patient·e·s et à apporter une contribution notable à la sécurité des patient·e·s et à l'amélioration de la qualité dans le système de santé.

Développement

La PatBox.ch a été développée conjointement avec l'Organisation suisse des patients OSP et des membres de son conseil consultatif des patients. La perspective des pa-

En savoir plus sur le projet

Recherche & développement

« Just Culture » dans le système de santé

Sur mandat de la CFQ, le projet « Just Culture au sein du système de santé » a pour objectif de réaliser une étude de faisabilité pour examiner si des projets pour renforcer la culture juste au sein du système de santé suisse peuvent être mis en œuvre, et avec quel objectif.

Just Culture

Durée : fév 2023 – mars 2024
Budget : CHF 149 918
Gestion : Andrea Leibold
Financement : Commission fédérale pour la qualité

Qu'est-ce qu'une culture juste?

Dans une culture juste, souvent traduite par culture positive de l'erreur, règne une atmosphère de confiance dans laquelle le personnel évoque les erreurs et les doutes en lien avec la sécurité sans crainte de sanction ou de blâme. Valeurs communes, convictions et attitudes en lien avec la sécurité ont pour vocation de protéger les personnes des reproches et des blâmes lorsque des erreurs involontaires se produisent. Ces erreurs sont au contraire analysées pour permettre aux adaptations du système qui en découlent de contribuer à ce qu'à l'avenir de telles erreurs ne se produisent plus. Pour autant, une culture juste n'accepte pas un comportement volontairement préjudiciable.

Mise-en-œuvre au sein du système de santé suisse : définition et état des lieux

En 2023, une enquête Delphi réalisée conjointement avec des expert-e-s des domaines les plus divers du système de santé suisse a élaboré une définition de la notion de culture juste pour le système de santé suisse. Elle a en outre exa-

miné si le concept de culture juste est établi dans les organisations de santé suisses ou dans d'autres branches, et comment il y est vécu le cas échéant.

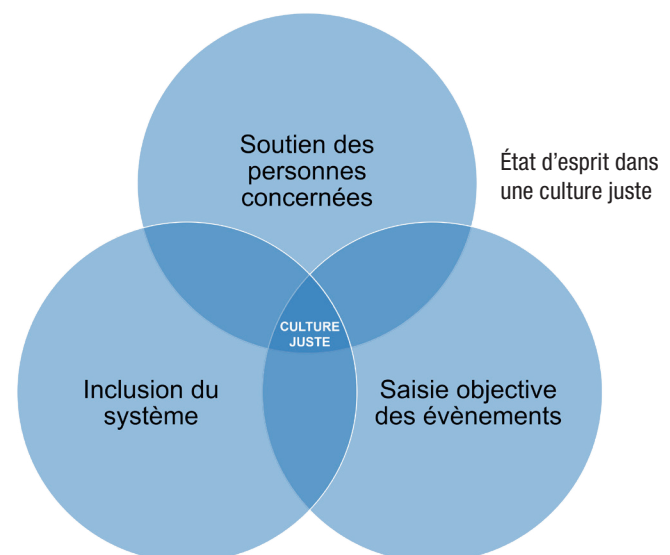
La culture juste dans les systèmes de santé d'autres pays

Dans le contexte international, certains systèmes de santé et d'autres branches travaillent déjà avec une culture juste. La mise-en-œuvre à différents niveaux et dans différents secteurs, les méthodes et les instruments utilisés à cet effet, et la manière de réussir une mise-en-œuvre pérenne, ont été étudiés.

Perspectives

En 2024, des recommandations seront déduites des informations réunies pour favoriser la mise-en-œuvre d'une culture juste à différents niveaux du système de santé suisse. L'objectif étant de renforcer la culture de la sécurité des patient-e-s, et avec elle la sécurité des patient-e-s, et que les erreurs soient considérées comme humaines et comme des opportunités d'apprentissage et des possibilités de développer des mesures de réduction des risques.

En savoir plus sur le projet



Chambre des erreurs

Une chambre des erreurs est un espace de formation visant à améliorer la sécurité des patient-e-s. Sécurité des patients Suisse propose des guides pour réaliser de tels entraînements par simulation dans les hôpitaux, les établissements médico-sociaux, les cabinets de généralistes et de pédiatres, ainsi que depuis 2023, dans les pharmacies d'officine.

La chambre des erreurs

Durée :	Depuis 2019
Budget :	CHF 536 000 (2019 – 2022)
Gestion :	Dre Andrea Balmer
Financement :	Office fédéral de la santé publique OFSP et Commission fédérale pour la qualité (2019 – 2022)

En complément du [guide de la chambre des erreurs destiné aux pharmacies d'officine](#), un kit de mise-en-œuvre a été proposé comme mesure concrète (disponible en allemand). Il inclut presque tout le matériel pour la mise en scène de l'entraînement ainsi que des check-lists pour la personne responsable. Les pharmacies peuvent louer ces kits et ainsi faciliter la mise-œuvre dans leur établissement. L'offre à bas seuil s'est avérée très appréciée des partenaires sur le terrain : sept pharmacies suisses ont déjà recouru à la nouvelle offre en 2023.

Kit de mise-en-œuvre pour la chambre des erreurs destinée aux pharmacies d'officine



Autre nouveauté : des entraînements payants de chambre des erreurs ont aussi été proposés pour les cabinets médicaux. Sur mandat d'Eastcare AG, Sécurité des patients Suisse a ainsi notamment pu réaliser un atelier chambre des erreurs pour 37 personnes à l'occasion du 14e événement de formation continue des assistantes et assistants médicaux. Il s'avère que le concept de la chambre des erreurs gagne en intérêt et en acceptation au sein du système de santé suisse. Sécurité de patients Suisse reçoit régulièrement des demandes de la pratique pour du matériel, des outils et de l'aide additionnelle provenant notamment de nombreux secteurs qui ne sont pas encore couverts.

Perspectives

Au vu des nombreuses demandes concrètes émanant de la pratique, 2024 verra probablement l'extension de notre offre aux secteurs de la psychiatrie, de l'aide et des soins à domicile, et des laboratoires, en collaboration avec nos partenaires sur le terrain. Le développement d'un guide pour chacun de ces secteurs est prévu et éventuellement aussi un kit de mise-en-œuvre afin de permettre une application à aussi bas seuil que possible sur le terrain. La chambre des erreurs pour la psychiatrie est en cours de développement avec la Psychiatrie Saint-Gall. Sécurité des patients Suisse a en outre prévu un événement sous le signe de la chambre des erreurs destiné à tous les secteurs couverts le 31 octobre 2024 dans ses locaux à Zurich. Des salles d'entraînement seront aménagées pour tous ces secteurs. Personnels du système de santé, organisations, associations et fondations sont cordialement invités à visiter une chambre des erreurs et à vivre un entraînement par simulation. L'évènement vise à accroître la notoriété du concept de la chambre des erreurs au sein du système de santé suisse.

En savoir plus sur le projet

CAUTI Intervention: Réduction des infections urinaires associées au sondage vésical

En janvier 2023, Swissnoso a lancé, en collaboration avec Sécurité des patients Suisse, le module « CAUTI Intervention » qui vise à réduire le taux de CAUTI (infections urinaires associées au sondage vésical) et le taux des complications non infectieuses dues aux sondes vésicales. Le programme se base sur la [stratégie NOSO de l'Office fédéral de la santé publique](#) et se fonde sur les expériences du programme pilote [« progress! La sécurité dans le sondage vésical »](#).

« CAUTI Intervention » a pour objectifs de réduire le recours inutile aux sondes vésicales grâce à l'application de mesures de prévention appropriées, respectivement à rendre plus sûre l'utilisation de sondes vésicales lorsqu'elles sont indiquées. En complément des faisceaux d'intervention évalués par le programme pilote, « CAUTI Intervention » comporte de nouveaux éléments :

- Les Workshops « train-the-trainer » portant sur la formation du personnel hospitalier concerné à la mise en œuvre de l'intervention (en allemand et en français).
- L'application CCM-CAUTI pour l'observation de la pose de la sonde vésicale avec feedback immédiat.
- Les indicateurs de mise-en-œuvre permettant de mesurer et d'optimiser l'efficacité de la mise en place.

En 2023, trois hôpitaux ont participé au module, mis-en-œuvre le faisceau d'intervention dans leur établissement et collecté des données en continu pour mesurer et contrôler les indicateurs de mise-en-œuvre. Au total, deux collectes de données ont eu lieu pour contrôler lesdits indicateurs.

Sécurité des patients Suisse a apporté son soutien à Swissnoso au cours de la formation continue des hôpitaux à la mise-en-œuvre de l'intervention. La fondation a en outre analysé les données des indicateurs de mise-en-œuvre et a rédigé des analyses individuelles à cet égard incluant un feedback personnalisé pour soutenir les hôpitaux lors de la poursuite de l'optimisation de leur stratégie de mise-en-œuvre.

[En savoir plus sur le projet](#)

Projet « P³S » – Les 3 P pour améliorer la sécurité de la médication

Sécurité des patients Suisse participe à un projet interprofessionnel qui vise à améliorer la sécurité de la médication intitulé « P³S – Physicians and pharmacists together improving patient's medication safety ».

Les patient-e-s du cabinet de généraliste sont soumis à un screening de leur risque associé aux problèmes liés aux médicaments. En présence d'un risque élevé, les patient-e-s sont adressé-e-s à la pharmacie où est réalisée une analyse de la médication. Ensuite, les médecins discutent les recommandations avec les patient-e-s pour optimiser la thérapie. Cette dernière est alors conjointement mise-en-œuvre par toutes les personnes concernées.

D'une durée de quatre ans, cofinancé par la CFQ, le projet est conçu conjointement avec le Pharmaceutical Care Research Group de l'université de Bâle, et avec Medbase en qualité de partenaire praticien. Durant la première phase du projet, la Dre Lea Brühwiler dirige la sélection des moyens auxiliaires nécessaires à l'intervention. En outre, la directrice Annemarie Fridrich siège au groupe d'accompagnement pour la durée complète du projet.

[En savoir plus sur le projet \(site en allemand\)](#)

Organisme suprarégional, CIRRNET (Critical Incident Reporting & Reacting Network) assume un rôle central de mise en réseau des systèmes locaux de déclaration des incidents en Suisse. 2023 a été marquée à la fois par le maintien de l'exploitation courante en général et par l'introduction de nouveaux supports et outils d'information et d'échange, ainsi que par l'élargissement du réseau.



Gestion : Helmut Paula
Financement : Programme de base national « Monitorage et réduction des risques » (2022 – 2024) et cotisations des membres

Exploitation courante

Dans le cadre de l'exploitation courante, près de 403 déclarations ont pu être acceptées et traitées. Il s'agit là d'une nette augmentation par rapport aux années précédentes (2022 : 286, 2021 : 273) et partant, d'un gain d'informations relatives à la sécurité permettant l'accomplissement du mandat imparti.

Quick-Alerts®

Les connaissances acquises ont contribué à l'élaboration de deux Quick-Alerts® (cf. [page 11](#)). Une version révisée de la [Quick-Alert N° 28 « Surdosage de méthotrexat »](#) de 2021 a ainsi été réalisée avec le concours de divers expert-e-s de la pharmacie et de la pharmacologie. Des spécialistes scientifiques ont également apporté leur soutien au développement de la [Quick-Alert N° 53 « IT & ID – Confusion entre patient-e-s liée aux outils numériques »](#). Des contributions importantes des domaines de la technologie de l'information et de la psychologie du travail et des organisations ont pu être intégrées ici.

Mois de déclaration et rencontre du réseau

Le mois de déclaration a pour vocation de réunir de manière ciblée des cas relatifs à une problématique définie. En 2023, il s'est déroulé sous le signe des risques résultant du passage des patient-e-s dans un autre secteur de soins (transfert). La forte participation a permis de présenter les résultats et les possibilités de résolution du problème à l'occasion de la rencontre de réseau virtuelle en juin.

Nouveaux canaux d'échange et outils CIRRNET

Deux nouveaux canaux de communication et d'information ont été créés en 2023 pour organiser l'échange sur les risques cliniques de manière plus interactive et l'axer davantage sur les solutions. Les Incident Talks sont des discussions de cas interactives en ligne auxquelles peuvent participer toutes et tous les spécialistes intéressés. La problématique sous-jacente est ici abordée sur la base d'une déclaration CIRRNET choisie, et des stratégies ou des mesures de gestion des risques traités sont discutées. Durant l'année sous revue, trois Incident Talks ont eu lieu avec la participation active de différents secteurs de soins (cf. [page 12](#) ; résumés en allemand disponibles [ici](#)). Au regard des retours positifs, ces discussions de cas seront désormais régulièrement organisées dans le cadre de l'exploitation courante du CIRRNET.

Depuis 2023, des cas particuliers sont sélectionnés à intervalles réguliers et publiés sous forme de Quick-Infos [sur le site web](#) de la fondation Sécurité des patients Suisse pour informer au sujet des déclarations particulièrement pertinentes. Des cas comparables et des documents correspondant à la problématique sont présentés en complément des déclarations. Il est par ailleurs possible de s'impliquer activement dans les cas individuels en saisissant des expériences, des évaluations et des propositions de solution sous forme de commentaires. Deux nouveaux outils CIRRNET à utiliser numériquement ont été mis à disposition et peuvent être téléchargés en allemand, français et italien. Premièrement, une fiche de travail sur le modèle SEIPS reconnu à l'échelle internationale qui facilite principalement les analyses systémiques des causes et des effets et l'élaboration de plans de mesures. Deuxièmement, un outil permettant de réaliser simplement une dite AcciMap qui sert prioritairement dans le cadre d'analyses d'événements en tant que diagramme de causes et effets à niveaux multiples. Des tu-



toriels vidéo sont disponibles pour les deux outils afin de faciliter leur utilisation. Les outils peuvent être téléchargés [ici](#).

Élargissement du réseau

L'évolution des membres est restée positive. En 2023, trois affiliations à part entière ont ainsi pu être conclues et plusieurs contrats préparés qui sont entrés en vigueur début 2024. En parallèle, une nouvelle variante de connexion au réseau destinée en premier lieu aux petites et très petites organisations a vu le jour. Cette variante n'est pas une affiliation régulière, mais elle inclut la possibilité de transmettre des déclarations CIRS au CIRNET et d'utiliser la vaste base de données. Un fait réjouissant est qu'un nombre croissant de structures qui ne font pas partie du domaine stationnaire somatique aigu accèdent au réseau, offrant ainsi un aperçu complet du système de santé. Cela s'explique notamment par la coopération avec les fournisseurs commerciaux de logiciels CIRS qui ont emprunté de nouvelles voies afin de proposer aux fournisseurs de prestations ambulatoires des solutions viables pour répondre aux nouvelles exigences de qualité découlant de la modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie. Vous trouverez des informations complémentaires au sujet des activités CIRNET dans le [rapport annuel CIRNET 2023](#).

Quick-Alerts®

Les Quick-Alerts®, ce sont des recommandations d'action pour les professionnel-le-s de la santé lors de certains risques pour la sécurité des patient-e-s. Basés sur des rapports originaux du réseau interregional CIRNET, les sujets sont élaborés avec des expert-e-s. Toutes les Quick-Alerts® sont publiées en allemand, français et italien. Elles sont disponibles [en ligne](#).



Quick-Alert® N° 53, 22 mars 2023

IT & ID – Confusions entre patient-e-s liées aux outils numériques

L'établissement de dossiers informatisés dans presque tous les secteurs de la santé visait entre autres à renforcer la sécurité des patients. Malgré des améliorations incontestables, on remarque aujourd'hui encore à quel point l'emploi

Perspectives

L'exploitation courante du CIRNET se poursuit en 2024. En font notamment partie le traitement en continu des déclarations entrantes, le conseil et le soutien, ainsi que les nouvelles admissions de fournisseurs de prestations intéressés. La publication de trois Quick-Alerts est prévue sur les thèmes « Valeurs/signes vitaux relevés de façon automatique » ([QA N° 54](#), déjà publiée), « Délégation des tâches » et « Brûlures ». En outre, les deux nouveaux canaux d'échange et d'information Incident Talks et Quick-Infos seront poursuivis sur une base régulière. Du 1^{er} au 31 mars 2024 aura lieu comme chaque année le [mois de déclaration](#). Les résultats seront présentés lors de la [rencontre du réseau](#) le 20 juin 2024. Le mois de déclaration et la rencontre du réseau sont placés sous le thème « Failure to rescue ».

La [journée CIRNET](#) annuelle autour d'un hot-spot de la sécurité des patient-e-s se tiendra le 14 novembre 2024 au Alterszentrum Hottingen à Zurich sous la forme d'un événement hybride.

L'implication accrue du secteur ambulatoire est également une priorité pour 2024 et a pour but une intensification de l'échange par-delà les secteurs de soins.

En savoir plus sur CIRNET

de ces outils peut être source de risques et de problèmes. Parmi les nombreux risques qui peuvent en découler figure l'utilisation erronée du mauvais dossier (« confusion entre patient-e-s liée aux outils numériques »). ([Vers la Quick-Alert N° 53](#))

Quick-Alert® N° 28 (V2), 28 septembre 2023

Surdosage de méthotrexate – Ne pas dépasser une dose hebdomadaire dans les indications non oncologiques

Dans les traitements non oncologiques, il arrive souvent que le méthotrexate soit administré/pris non pas une fois par semaine seulement, mais à une fréquence plus élevée. Bien que ce problème soit connu depuis longtemps, il conduit régulièrement à des préjudices graves et évitables pour les patient-e-s. La prescription, la remise et l'administration de méthotrexate est fréquente en Suisse. Cela signifie que le nombre de patient-e-s exposés à un risque de surdosage est élevé. ([Vers la Quick-Alert N° 28, V2](#))

Événements et cours

Journées

5th Global Ministerial Patient Safety Summit

« Less harm – better care – from resolution to implementation »
23 et 24 février 2023 à Montreux

La Suisse a accueilli la cinquième édition du Global Ministerial Patient Safety Summit et la Fondation Sécurité des patients Suisse a participé activement à l'événement (cf. [page 14](#)).

Journée Latine de l'Excellence en Santé

« Soins intégrés »

11 et 12 septembre 2023 à Estavayer-le-Lac

En tant que co-organisatrice de la journée, la Fondation Sécurité des patients Suisse a organisé l'après-midi du 11 septembre sur le thème de la sécurité des patient-e-s.

Le colloque anniversaire :

20 ans de Sécurité des patients Suisse

« Après l'incident, c'est avant l'incident »

7 décembre 2023 à Zurich (cf. [page 13](#))

Cours

ERA – Error & Risk Analysis

- Cours ERA en français : 27 mars / 8 mai 2023 et 17 octobre / 28 novembre 2023 à Genève
- Cours ERA en allemand: 5 mai / 16 juin 2023 à Zurich

Événements CIRNET

Rencontre du réseau CIRNET

« Risques lors du transfert de patientes/patients vers d'autres secteurs de prise en charge »

6 juin 2023, webinaire en ligne

Incident Talks CIRNET

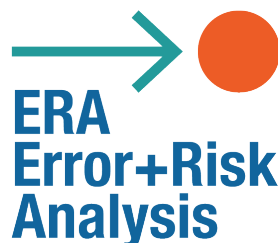
Discussions de cas interactives en ligne (en allemand)

- 23 mars 2023: « Gestion des médicaments du patient »
- 1 juin 2023: « Gestion des génériques »
- 26 octobre 2023: « Prévention des erreurs par les patients et leurs proches »

Journée CIRNET

En raison du colloque anniversaire de la Fondation Sécurité des patients Suisse organisé le 7 décembre, nous n'avons pas proposé de Journée CIRNET en 2023.

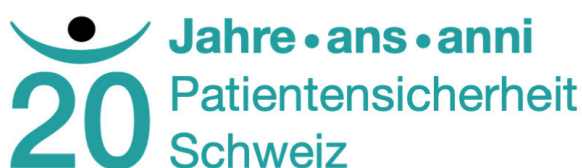
Les cours ERA (ERA = Error & Risk Analysis) permettent d'acquérir des compétences afin d'analyser de manière systémique les incidents critiques ou graves et de pouvoir déduire des mesures d'amélioration à partir des connaissances acquises.



En 2023, deux cours en français et un cours en allemand ont été organisés avec succès pour un total de 71 participant-e-s.

Le colloque anniversaire – « Après l’incident, c’est avant l’incident »

Le 7 décembre, nous avons pu fêter les 20 ans de la fondation avec plus de 100 participant-e-s et jeter un regard critique sur la gestion des incidents. Pour la fondation, il s’agit également d’un retour historique à la première publication « [Publication N° 1 : Lorsque les choses tournent mal](#) ».



Dans un bref sondage virtuel au début de l’évènement, les participant-e-s au colloque ont fait part de leur ressenti de la gestion des incidents il y a 20 ans et actuellement : sur une échelle de 1 à 10, la gestion d’il y a 20 ans a été évaluée à une moyenne de 4.1; la gestion actuelle à 6.3. La situation s’est donc améliorée, mais un potentiel d’évolution subsiste.

Sur le plan du contenu, sept exposés principaux ont constitué l’essentiel du congrès, et ont abordé le thème des « incidents » sous différentes perspectives. Le congrès a commencé par un exposé du point de vue des patient-e-s, mais a également donné un aperçu de la perspective du personnel concerné et a mis en lumière l’aspect juridique. Vous trouverez les slide des exposés plus bas sur cette page. Le congrès a été modéré par Dre rer. pol. Tania Weng-Bornholt.

Entre-temps, la troupe de théâtre du forum « KonflikTüren » a illustré le thème de manière pratique à l’aide d’un incident fictif concernant des brûlures dues à l’application de chaleur à l’hôpital. L’implication ludique du public et le jeu d’acteur de trois courageux participant-e-s à la conférence ont donné lieu à une simulation d’entraînement animée sur la conduite d’une conversation après un incident.

La conférence s’est terminée par une [vidéo](#) dans laquelle six expert-e-s ont donné leur avis sur la manière dont ils considéraient la gestion des incidents dans leur domaine de soins respectif. Bien que leurs évaluations aient été nettement plus positives que celles des participant-e-s à la conférence, les expert-e-s ont également estimé qu’il y avait encore un potentiel d’amélioration dans leur domaine.

Les différents exposés, vidéos ainsi que quelques photos sont disponibles sous [ce lien](#).

C’est avec plaisir que nous revenons sur une journée anniversaire réussie et nous remercions cordialement chaque intervenant-e, expert-e et participant-e.

Un grand merci également à toutes les personnes et organisations qui ont soutenu la fondation avec tant d’énergie et de loyauté au cours des dernières années. Nous nous réjouissons de continuer à améliorer avec vous la sécurité des patient-e-s en Suisse au cours des 20 prochaines années.



En savoir plus sur l’évènement

5th Global Ministerial Patient Safety Summit

La Suisse a accueilli la cinquième édition du Global Ministerial Patient Safety Summit à Montreux les 23 et 24 février 2023.

Près de 80 délégations ministérielles et plus de 600 expert-e-s du monde entier s'y sont retrouvés pour débattre des principaux enjeux et mesures de mise en œuvre de la durabilité en matière de sécurité des patients – en droite ligne de la devise du sommet: «Less harm – better care – from resolution to implementation». La conclusion majeure de l'évènement fut que, malgré les progrès réalisés au niveau mondial, des efforts supplémentaires s'imposent pour garantir une prise en charge de qualité pour chaque patient-e.

La fondation Sécurité des patients Suisse a pris une part active au sommet ministériel. Lors de la session Implementation Science from theory to practice, notre directrice Annemarie Fridrich a exposé les enjeux de l'adaptation au contexte local de pratiques améliorant la sécurité des patient-e-s. Enjeux qu'elle a illustrés par le biais de la check-list chirurgicale.

Les collaboratrices de la Fondation ont aidé les responsables du programme lors des diverses sessions à résumer les présentations et à préparer les messages clés pour la journée de la conférence des ministres.

En collaboration avec la European Patient Safety Foundation (EUPSF), la Fondation a en outre organisé un événement en marge du sommet: dans le cadre d'un World Café, 42 expert-e-s de 14 pays ont échangé leur expertise et leurs expériences dans les trois thèmes phare de la sécurité des patients: «Just Culture», «critical-incident-reporting systems» et «programmes nationaux». Vous trouverez un résumé en anglais des principales conclusions de ces discussions passionnantes [sur notre site web](#).

En savoir plus sur l'évènement



De gauche à droite: Mirka Cikkelová, secrétaire générale, Penilla Gunther, présidente (toutes deux de la European Patient Safety Foundation), Dre Annemarie Fridrich, directrice, Dre Andrea Balmer, collaboratrice scientifique (toutes deux de Sécurité des patients Suisse)

Nouveaux locaux pour de nouvelles opportunités

Déménagement et bureaux communs avec l'Organisation suisse des patients

Ces dernières années, l'évolution des conditions de travail et les exigences accrues en matière de flexibilité du travail ont engendré de plus en plus de nouveaux besoins, également pour les espaces de bureau. C'est ainsi qu'après de nombreuses années dans le quartier zurichois de Hottingen, le moment d'un petit déménagement était venu pour la fondation Sécurité des patients Suisse aussi.

Depuis octobre 2023, la fondation se trouve désormais au [31 de la Nordstrasse](#) – un emplacement toujours très central, et désormais sous le même toit que l'[Organisation suisse des patients OSP](#).

Dans cette configuration, les deux fondations peuvent continuer à assurer leur indépendance tout en mettant à profit des synergies en lien avec l'infrastructure, mais aussi lors de projets, par une collaboration renforcée. L'OSP s'adresse toujours explicitement aux patient-e-s, les conseille et les représente, tandis que Sécurité des patients Suisse se voit comme l'interlocutrice des fournisseurs de prestations de tous les secteurs du système de santé.



De gauche à droite : Dr Thomas Steffen, président, Dre Annemarie Fridrich, directrice (tous deux de Sécurité des patients Suisse), Susanne Gedamke, directrice, Susanne Hochuli, présidente (tous deux de l'OSP)

Organes

Organisations fondatrices

Aide et soins à domicile Suisse
Association suisse pour les sciences infirmières (APSI)
Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI)
Académie suisse des sciences médicales (ASSM)
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)
Collège de médecine de premier recours (CMPR)
Ente Ospedaliero Cantonale (EOC)
Foederatio Medicorum Chirurgicorum Helvetica (FMCH)
Fédération suisse des directrices et directeurs d'hôpitaux (FSDH)
Société suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
Les Hôpitaux de Suisse (H+)
Organisation suisse des patients (OSP)
Société suisse des pharmaciens (pharmaSuisse)
Association suisse de physiothérapie (physioswiss)
Société suisse des médecins-dentistes (SSO) (jusqu'au 30.06.2023)

Conseil de fondation

Les délégués des organisations fondatrices forment le Conseil de fondation de Sécurité des patients Suisse.

Dr méd. Thomas Steffen*, président
Prof. Dr Pascal Bonnabry*, vice-président, GSASA
Cédric Bossart, FSDH
Prof. Dr Urs Brügger*, ASSM
Anne-Geneviève Bütikofer*, H+
Adriana Degiorgi, EOC
Prof. Dr méd. Michele Genoni, FMCH
Seraina Grünig*, CDS (depuis 01.07.2023)
Dr méd. dent. Jean-Philippe Haesler, SSO (jusqu'au 30.06.2023)
Prof. Dr Sabine Hahn, APSI
Susanne Hochuli, OSP
Kathrin Huber*, CDS (jusqu'au 30.06.2023)
Sophie Ley, ASI
Dr méd. Marc Müller, CMPR
Prof. Dr pharm. Alice Panchaud Monnat, pharmaSuisse
Marianne Pfister Wassermann*, Aide et soins à domicile Suisse
Conseiller d'État Mauro Poggia, CDS (jusqu'au 01.06.2023)
Mirjam Stauffer, physioswiss

*Membres du comité du Conseil de fondation

Secrétariat général

Dre Annemarie Fridrich, Directrice
Helmut Paula, Responsable CIRNET
Dre Lea Brühwiler, MSc. Pharm. Wiss., collaboratrice scientifique (jusqu'au 31.05.2023)
Dre Andrea Egli, MSc, collaboratrice scientifique
Carmen Kerker-Specker, MScN, collaboratrice scientifique
Malinda Kocher, MA, collaboratrice scientifique
Andrea Leibold, MA, collaboratrice scientifique
Dre Alessandra Moscaroli, collaboratrice scientifique (depuis 01.11.2023)
Christine Michel, Responsable Finances et administration
Eric Kuhnt, Administration
Valérie Tschannen, Administration (depuis 01.05.2023)
Mark Bächer, Responsable communication



L'équipe de la Fondation Sécurité des patients Suisse

Bilan

au 31.12.2023

Actifs en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Actif circulant		
Liquidités	1 492 580	1 602 776
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	10 810	22 810
Autres créances à court terme	17 017	23 324
Activités débutées	18 929	36 446
Total actif circulant	1 539 335	1 685 356
Actif immobilisé		
Garantie de loyer bureau Asylstrasse, Zurich	0	55 785
Mobilier et matériel informatique	23 869	8 659
Total Actif immobilisé	23 869	64 444
Total Actifs	1 563 204	1 749 800

Passifs en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de la vente de biens et de prestations de service	76 128	64 733
Autres dettes à court terme	66 650	100 882
Passifs de régularisation	68 600	55 800
Total Capitaux étrangers à court terme	211 378	221 415
Capital des fonds		
Fonds destinés aux projets en cours	552 000	670 000
Total Capital des fonds	552 000	670 000
Total capitaux étrangers et capitaux des fonds	763 378	891 415
Capital de l'organisation		
Capital de la fondation	60 000	60 000
Capital lié	735 000	793 000
Capital libre	4 826	5 385
Total Capital de l'organisation	799 826	858 385
Total Passifs	1 563 204	1 749 800

Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision BDO SA a vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de la Fondation Sécurité des patients Suisse pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2023. BDO SA remplit les exigences légales en matière d'agrément et d'indépendance.

La révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Elle comprend essentiellement des auditions et des examens analytiques ainsi que des vérifications de détail adaptées des documents disponibles dans l'entité révisée.

Dans son rapport du 5 mars 2024, BDO SA confirme ne pas avoir rencontré lors de sa révision d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondent pas à la loi et à l'acte de fondation.

Renseignements complémentaires :

Christine Michel, Responsable des finances et de l'administration, Fondation Sécurité des patients Suisse, T +41 43 244 14 87, info@patientsicherheit.ch

Compte de résultat

2023

Produits d'exploitation en CHF	2023	2022
Contributions / dons		
Contributions cantonales	0	0
Libres contributions de donateurs	0	68 000
Contributions liées à des projets de la CFQ	1 000 833	1 642 307
Contributions liées à des projets de tiers	40 000	32 423
Libres contributions de tiers	100 000	100 000
Total Contributions /dons	1 140 833	1 842 730
Produits résultant de la vente de biens et de prestations de service		
Produits conseils et projets	259 753	194 935
Produits de redevances (licences)	550	138
Produits de prestations d'intervenant	5 532	9 525
Produits de formations et de conférences	64 925	48 575
Produits de la vente de publications spécialisées	1 418	2 741
Autres produits d'exploitation	2 108	0
Réductions des recettes	-1 289	-1 071
Total Produits résultant de la vente de biens	332 998	254 844
Total produits d'exploitation	1 473 831	2 097 574
Charges d'exploitation en CHF	2023	2022
Charges pour prestations de tiers projets	-127 959	-261 045
Frais de personnel	-1 058 267	-1 082 977
Charges de locaux	-110 253	-127 507
Charges administratives	-37 269	-31 105
Charges de conseil	-4 293	-70 364
Charges informatiques	-53 208	-40 204
Charges de relations publiques	-233 719	-59 165
Amortissement des immobilisations corporelles	-21 927	-4 712
Diverses charges opérationnelles	-599	-669
Total charges d'exploitation	-1 647 492	-1 677 746
Résultat d'exploitation	-173 661	419 828
Produit financier	51	5
Charges financières	-2 950	-4 129
	-2 899	-4 124
Charges extraordinaires	0	-15 620
Produit extraordinaire	0	14 792
	0	-828
Résultat annuel avant variation du capital des fonds	-176 559	414 875
Variation des fonds pour les programmes nationaux « progress! »	0	317 000
Variation des fonds pour les projets en cours	118 000	-597 000
	118 000	-280 000
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-58 559	134 875
Variation du capital lié	58 000	-134 000
Variation capital libre	559	-875
	58 559	-134 875
Résultat annuel	0	0

Annexe

Comptes annuels 2023

Principes appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la loi suisse, notamment des articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du droit des obligations (Art. 957 à 962). Taux de change appliqués sur la base des cours publiés par l'AFC.

Capital des fonds

Au capital des fonds figurent les moyens dont l'affectation est déterminée par des tiers et dont l'utilisation est soumise à une affectation limitée.

Capital lié

Au capital lié figurent les moyens que la fondation a elle-même affectés à une utilisation.

Informations concernant le bilan et les postes du compte de résultat en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service		
Autres créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	10 810	22 810
Total Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	10 810	22 810
Actifs de régularisation		
Autres actifs de régularisation	18 929	36 446
Total Actifs de régularisation	18 929	36 446
Passifs de régularisation		
Vacances et heures supplémentaires collaborateurs	63 000	50 000
Autres passifs de régularisation	5 600	5 800
Total Passifs de régularisation	68 600	55 800
Capital des fonds		
Fonds destinés aux projets en cours	552 000	670 000
Total Capital des fonds	552 000	670 000
Capital lié		
Apprentissage, dév. de projets	170 000	170 000
Futurs projets	565 000	623 000
Total Capital lié	735 000	793 000
Charges extraordinaires		
Correction débiteur année précédente	–	1 083
TVA sur dissolution du fonds « progress! » en faveur du project Chambre des erreurs	–	14 537
Total Charges extraordinaires	–	15 620
Produit extraordinaire		
Participation aux excédents mobilier	–	11 061
Indemnité journalière de maladie année précédente mobilier	–	3 732
Total Produit extraordinaire	–	14 792
Engagements envers des institutions de prévoyance	29 868	29 923
Engagements conditionnels	–	–
Nombre moyen d'équivalents plein temps	moins de 50	moins de 50
Engagements locatifs à long terme	473 095	0

Votre don

La Fondation Sécurité des patients Suisse est une organisation d'expert-e-s indépendante. En sa qualité de centre de compétences national, elle s'engage pour une culture de la sécurité constructive et conséquente au sein du système de santé. Afin de poursuivre le développement de son activité et de son engagement en faveur de la sécurité des patient-e-s en Suisse, la Fondation est tributaire de soutien.

Contact

T +41 43 244 14 80

info@securitedespatients.ch

Compte pour vos dons

Fondation Sécurité des patients Suisse

IBAN CH10 8080 8005 2606 6019 1

Raiffeisen Zurich

Adresse

Fondation Sécurité des patients Suisse

Nordstrasse 31

8006 Zurich

www.securitedespatients.ch

Restez au courant des dernières nouvelles !

Abonnez-vous à la [newsletter](#) ou suivez Sécurité des patients Suisse sur [LinkedIn](#) pour être informé des projets en cours et des nouveaux projets, activités et événements de la fondation.



patientensicherheit schweiz
sécurité des patients suisse
sicurezza dei pazienti svizzera